

INFOS PRATIQUES

Démontage et transport de la grue du chantier Coeur d'Agglo

Mis en ligne le mercredi 22 juin 2016



Afin de permettre le démontage et le transport de la grue installée sur le chantier Cœur d'Agglo, le stationnement sera interdit rues André-Lescaroux, Condorcet et Henri Barbox, du 24 juin au 1^{er} juillet.

Les 26 et 27 juin, la circulation automobile y sera également interdite, tout comme l

circulation piétonne rue André-Lescaroux, au droit de la résidence Exelmans.

Rue du Palais de Justice, la circulation automobile pourra être interrompue par période n'excédant pas 30 minutes lors du passage du convoi. Une déviation sera mise en place par les voies adjacentes.

6

EXTRANET